

Cahiers
Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

7

1948

Librairie Droz
11, rue Massot
GENÈVE

1967

Cahiers
Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

7

1948

Librairie Droz
11, rue Massot
GENÈVE

1967

I. SOCIÉTÉ GENEVOISE DE LINGUISTIQUE

SEANCES

(d'octobre 1947 à décembre 1948)

47. Robert Godel, *Verbes d'état et d'événement* (4 octobre 1947).
 48. Robert Godel, *Quelques étymologies* (arménien) ;
Edmond Sollberger, *Oppositions lexicales et oppositions catégorielles en anglais* (8 novembre 1947).
 49. José-M. Arago, *Analyse logique ou analyse syntaxique ?* (17 janvier 1948).
 50. Serge Karcevski, *Sur la parataxe et la syntaxe en russe* (14 février 1948).
 51. Eugène Wiblé, *Langue — Parole — Style* (20 mars 1948).
 52. Serge Karcevski, *Une épopée russe du XIII^e siècle* ;
Robert Godel, *Sur les homonymes* (8 mai 1948).
 53. Albert Riedlinger, *Le complément d'objet et la transitivité dans la nomenclature grammaticale* (12 juin 1948).
 54. Joseph Bréan, *La langue française dans la Vallée d'Aoste* (25 septembre 1948).
 55. Alfred Juvet, *Pourquoi l'expression « genevisme » est-elle un barbarisme ?*
Robert Godel, 1. *Le système des indéfinis en latin* ;
2. *Tandem* (6 novembre 1948).
 56. André Burger, *Sur le passage du système verbal latin au système du roman commun* (4 décembre 1948).
-

COMITE

(1948)

Robert GODEL, *président*Serge KARCEVSKI, *vice-président*Léopold GAUTIER, *trésorier*Alfred JUVET, *secrétaire*

Marie-Jeanne MERCIER

Edmond SOLLBERGER

NOUVEAUX MEMBRES

(élus de juillet 1947 à décembre 1948)

Mme Charles Bally, *Genève*Nicolas Bouvier, *Genève*André Burger, *Genève*Pierre Gardette, *Lyon*Gheorghe Ivanescu, *Jassy*Mme Albert Sechehaye, *Genève*

II. ARTICLES

Homonymie et identité

On peut voir dans l'homonymie un simple accident dont toute langue fournit plus ou moins d'exemples et qui ne présente guère d'intérêt pour le linguiste. L'existence ou l'absence d'homonymes paraît sans conséquence pour la structure de la langue, et l'on peut même admettre, avec M. Buysens¹, que « l'homonymie est un défaut de perspective qui ne se produit que lorsqu'on isole artificiellement le signe du discours ». Mais on peut y voir aussi l'un des aspects d'une question générale dont Saussure a marqué l'importance et la difficulté : la délimitation et le classement des unités synchroniques. « La langue, observe-t-il, a le caractère d'un système basé complètement sur l'opposition de ses unités concrètes. On ne peut ni se dispenser de les connaître, ni faire un pas sans recourir à elles ; et pourtant leur délimitation est un problème si délicat qu'on se demande si elles sont réellement données »². Ce qui est donné, en effet, ce sont des combinaisons d'unités ; le système que supposent ces combinaisons ne peut être décrit, l'inventaire des unités qui le constituent ne peut être dressé que si l'on a d'abord analysé correctement les différents types de combinaisons en usage. Or l'analyse — j'entends l'analyse synchronique — n'atteint

¹ *Les langages et le discours*, Bruxelles 1943, § 60-61.

² *Cours de linguistique générale (CLG)*, 2me éd. Paris 1922, p. 149.

pas toujours des unités absolument simples, ni surtout absolument invariables. L'unité simple, le *monème*, comme M. Frei a proposé de l'appeler³, ne se présente pas avec la même forme et la même signification exactement dans toutes les combinaisons où il entre: le signifié comme le signifiant peut varier dans une certaine mesure sans que soit compromise l'identité du signe. Dans quelle mesure, voilà ce qu'il faudrait préciser pour pouvoir établir, dans un système donné, le tableau des monèmes comme on établit celui des phonèmes; cela suppose que, dans l'un et l'autre cas, les faits synchroniques se prêtent à une analyse objective. La question, dans son ensemble, dépasse mon propos: les remarques qui suivent ne visent qu'à déterminer la situation des homonymes dans un système linguistique.

Les variations du signifiant n'affectent pas l'identité du signe tant qu'elles sont strictement combinatoires, c'est-à-dire déterminées par le seul contact des signifiants voisins. Tel est le cas des variations dues au sandhi, comme *mwa / mwaz* (= mois), pour reprendre un exemple donné par Saussure⁴. Il en est de même, en turc, pour les variations des suffixes causées par l'harmonie vocalique et l'assimilation des consonnes: les adjectifs verbaux *ezgin* « écrasé », *yorgun* « fatigué », *küskün* « vexé, fâché », etc. contiennent tous un suffixe identique -GIn. En revanche, lorsque la différence entre les signifiants ne relève pas d'une règle combinatoire, on ne peut parler d'identité: les préfixes *co-* (cohéritier, copropriétaire) et *con-* (concitoyen) ne sont pas deux variantes, mais deux monèmes distincts, d'ailleurs synonymes, comme le sont par exemple, les suffixes *-able* et *-ible*. En turc, il n'y a pas d'alternance régulière entre les voyelles A et I dans les suffixes; il faut donc considérer comme distincts les suffixes -GAn et -GIn dont les valeurs. au

³ *Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases ?* dans *Cahiers F. de S.* 1, p. 51. La célèbre définition du « mot » qu'a proposée Meillet (*Linguistique historique et linguistique générale*, 2me éd. Paris 1926, p. 30) serait celle du monème si elle comprenait l'indivision du signifiant.

⁴ *CLG*, p. 147. M. Buyssens voit aussi dans les deux prononciations de *ces, des, les* (devant consonne ou devant voyelle) des « variantes combinatoires » d'un même mot (*Leuvense Bijdragen*, 1948, 1-2, p. 3).

surplus, ne coïncident pas toujours (*dargın* « fâché » : *darılgan* « irascible ») ⁵.

Ainsi, malgré la similitude des signifiés, on n'hésitera pas à reconnaître des unités distinctes dans tous les cas où les signifiants sont différenciés, le critère de différenciation étant fourni par la phonologie.

En est-il de même dans le cas inverse ? Autrement dit, étant donné deux signifiés associés au même signifiant, y a-t-il des raisons valables pour affirmer qu'il s'agit d'unités distinctes, ou des variations de sens d'une unité qui reste identique ? A première vue, la situation est claire : il existe d'une part des homonymes ; d'autre part, un signe peut, sans se dédoubler, élargir sa valeur par extension de sens, figure ou emploi technique ⁶. Si l'on s'en tient à la définition classique des homonymes et à l'emploi qu'on a coutume d'en faire, aucune question ne se pose. Mais c'est précisément sur la notion même d'homonymie qu'il conviendrait d'abord de s'entendre. La grammaire traditionnelle ne reconnaît pour homonymes que des mots. M. Marouzeau dit, avec plus de rigueur étymologique : « Sont homonymes, des noms (gr. *ónoma*) de prononciation identique et de sens différents » ⁷. Avec ou sans cette restriction, les homonymes ainsi définis ne sont qu'un groupe particulier de faits, qu'il serait logique de replacer dans l'ensemble des faits de même nature ; et c'est ainsi que bien des linguistes ont été amenés à un usage beaucoup plus large de cette notion ⁸. Non seulement les divers types d'unités, mais les syntagmes, les phrases même fournissent des exemples d'homonymie. Tous ces faits appartiennent-ils également à la langue ? Leur caractère commun a-t-il plus d'importance que ce qui les distingue ?

⁵ Je rectifie ici ce que j'ai dit de ces suffixes dans ma *Grammaire turque* (Genève, 1945), § 9 et 176. Un doublet comme : *alıskın* / *alıskın* « accoutumé » est exceptionnel et ne prouve pas l'identité (cf. franç. *herbeux* / *herbu*).

⁶ *CLG*, p. 151 : adopter un enfant, une mode.

⁷ *Lexique de terminologie linguistique*, 2me éd. Paris 1948, p. 108.

⁸ Voir par ex. tout le chapitre de Bally, *Linguistique générale et linguistique française* (LGLF), 2me éd. Berne 1944, p. 172-178.

C'est ce qu'il faudra voir, après avoir signalé une autre difficulté.

Entre les homonymes et les unités à signification variable, le contraste n'est vraiment net que dans la perspective diachronique. L'historien de la langue, attentif à l'évolution sémantique, ne met pas en doute l'identité du signe dont il décrit et classe les significations successives ou coexistantes, de même qu'il ne cesse de considérer comme distincts deux signes étymologiquement différents dont l'évolution phonétique a rendu semblables les signifiants. La définition de l'homonymie semble, il est vrai, n'avoir qu'une portée synchronique ; mais il est sous-entendu (comme l'indiquent les exemples habituels) que le fait synchronique résulte d'un événement diachronique particulier : la convergence phonétique des signifiants. Si, par exemple, en arménien moderne (dialecte occidental), *kayl* « pas » et *kayl* « loup » sont homonymes, c'est que les phonèmes différenciateurs se sont confondus (cf. arm. classique : *khayl* / *gayl*). Il y a là, pour le dire en passant, une donnée utile en phonologie : de l'homonymie de deux unités, on peut inférer l'identité d'un phonème (dans l'exemple cité, *k*, noté par les lettres *ke* et *kim*). On range dans la série homonymique : *pois*, *poids*, *poix*, l'interjection *pouah* ! qui a un *p* aspiré et un accent expressif : c'est qu'en français ces particularités phonétiques ne sont pas des traits pertinents.

Mais on sait que l'événement inverse, soit la divergence et la dissociation des signifiés, engendre aussi des homonymes (*dessin* / *dessein* ; *voler* / *voler*) qu'on peut appeler, avec Bally⁹, des « homonymes sémantiques ». Or, du point de vue synchronique, rien ne distingue ces deux classes d'homonymes. Il suffirait qu'on ignorât l'histoire et les antécédents des couples homonymiques pour que le cas des deux verbes : *louer* (de *locāre*) / *louer* (de *laudāre*) se confondît avec celui de *voler* / *voler*, continuant l'un et l'autre le même *volāre*. On ne connaît pas d'étymologie vraiment sûre au latin *tempus* « temps » ; il est donc impossible de déterminer s'il est homonyme étymologique ou sémantique de *tempus* « tempe ».

⁹ *Traité de stylistique française*, 2me éd. Heidelberg et Paris, s. d. I § 50 ; LGLF § 284.

D'ailleurs, même les comparatistes considèrent comme distincts, dans le système de telle langue, des suffixes ou des désinences de forme semblable, aussi bien dans les cas de différenciation des signifiés que dans ceux de convergence des signifiants : dans la flexion nominale du latin, le *-a* de *iuga* est homonyme et distinct de celui de *domina, equa*, bien qu'ils soient sans doute originellement identiques, alors que les désinences du datif et de l'ablatif singulier, dans le type *dominō*, sont issues de finales différentes (lat. arch. *-ōi / -ōd*). Envisagé du point de vue synchronique, le fait d'homonymie se définit par la coexistence, dans un même système, de deux ou plusieurs signes distincts, quoique phonologiquement semblables. Et ceci nous ramène à la question posée plus haut : comment savoir si ces signes sont réellement distincts, ou s'il s'agit d'un même signe à signification variable ?

A la question : identité ou homonymie ? il n'est pas certain qu'une réponse précise puisse être donnée dans chaque cas particulier. On en conclura simplement qu'un dénombrement exact des monèmes d'une langue donnée n'est pas possible. Cependant, le sentiment de l'identité ou, au contraire, de l'homonymie, existe souvent chez ceux qui parlent leur propre langue : je sens, par exemple, l'identité du verbe dans : *recevoir* un ami, une lettre, un coup ; celle de l'adjectif *épais*, qualifiant un papier, une forêt, un liquide. Dire, avec Bally¹⁰, que dans les homonymes les signifiés sont « hétérogènes », c'est user d'un critère un peu vague : qu'on se rappelle les observations de Saussure¹¹ sur la *valeur* du signe linguistique, distinguée de sa signification.

Pour déterminer la place des homonymes dans un système linguistique, il conviendrait d'abord de considérer les faits sous les deux aspects indiqués par Saussure¹² : dans le plan syntag-

¹⁰ *LGLF*, § 274. Bally indique plus loin (§ 278) qu'il entend par cette expression l'absence de rapports associatifs.

¹¹ *CLG*, p. 160-161.

¹² *CLG*, p. 187-188. Les termes saussuriens (syntagmatique et associatif) ont été critiqués ; l'accord n'étant pas encore fait sur ceux qui devraient les remplacer, je ne vois pas d'inconvénient à m'en servir ici.

matique, d'une part, et dans le plan associatif. On verrait peut-être mieux, alors, pourquoi certains nient l'existence même des homonymes alors que d'autres en découvrent d'innombrables.

Dans le syntagme, les unités ne se distinguent pas seulement par leur forme et leur sens, mais aussi par leurs caractères grammaticaux (classe, fonction). Ainsi les verbes « terminer, finir, achever », pris au sens propre, sont synonymes : dans la plupart des contextes, ils peuvent se remplacer, et les nuances de sens que signalent les dictionnaires sont souvent négligées dans l'usage courant. En revanche, leurs emplois sont délimités par des caractères grammaticaux différents : « terminer » n'admet pour complément qu'un substantif ; « finir » comporte l'emploi intransitif. Ces caractères font partie de la valeur du signe — donc du signifié ; mais en se réalisant dans les syntagmes, ils différencient indirectement les signifiants. Selon la définition de M. Marouzeau, un « nom » ne peut être homonyme d'un signe d'une autre classe. Il est exact que deux signes de catégories différentes ne sont pas, l'un à l'égard de l'autre, dans la même situation que deux signes de même catégorie. Dans le premier cas, la question d'identité ne se pose pas : *si* (adverbe) et *si* (conjonction) sont des unités distinctes, de même que les suffixes *-eur* (f. *-euse*) et *-eur* (f. ex. : blancheur), dont le premier se joint à des radicaux de verbes, le second à des adjectifs. La différence des sens est accusée par celle des fonctions : les deux signes ne peuvent jamais figurer dans des syntagmes de même type. Dans le cas où les homonymes appartiennent à la même classe, la différence de sens peut se trouver combinée avec une distinction indirecte des signifiants : l'homonymie de *poêle* (m.) et *poêle* (f.) ne se manifeste, dans le syntagme, que si la différence de genre ne trouve pas à s'exprimer. Les conditions sont en somme les mêmes que pour les radicaux *fond-* (de fondre) et *fond-* (de fonder) : les deux paradigmes coïncident en partie (fondons, fondant, etc.).

Or, des coïncidences semblables peuvent se produire entre des syntagmes ou des fragments de phrase qui ne contiennent pas d'unités homonymes : ainsi *kilèm*, dans : celui qui l'aime

qu'il aime. Il y aurait peut-être avantage, du moins pour la question traitée ici, à désigner d'un autre terme que celui d'homonymie les accidents syntagmatiques de ce genre, et à parler de groupes ou de segments *homophones*. En effet, l'homophonie n'implique nécessairement ni le même nombre d'unités de part et d'autre, ni le même agencement. En turc, les verbes *yenmek* « vaincre » et *yenmek* « être mangé » ont le même radical ¹³ ; il ne s'agit pas d'unités homonymes, car *yen* « vaincre » est un monème, tandis que *ye-n-*, passif de *ye-* « manger » est formé de deux unités. Dans cette même langue, il existe deux types d'adjectifs en *-li* : l'un dérivé nominal (ex. *sisli* « brumeux »), l'autre adjectif verbal (ex. *serili* « étendu », *dayali* « appuyé »). Les deux formations peuvent donner le même produit apparent ; mais dans : *pirinç kilitti bir sandık* « un coffre à serrure de cuivre », *kilitti* s'analyse en *kilit* « serrure » + *-li* « muni de », alors que dans : *sandık kilittli idi* « le coffre était fermé à clé », il s'agit de l'adjectif verbal de *kilitlemek* « fermer à clé », où *-li* contient, par superposition, le suffixe du dénominatif (*-le-*) et celui de l'adjectif verbal. Ce sont deux syntagmes homophones, et de cohésion différente ; le type : substantif + *-li* appartenant à la syntaxe libre, il serait même inexact de parler de « mots » homonymes.

L'homonymie, d'autre part, exclut l'identité ; en revanche, deux groupes homophones peuvent contenir des éléments identiques, ou même être composés des mêmes unités placées dans le même ordre. C'est ainsi qu'en turc *hasta-lar* signifie, selon le contexte, « les malades » ou « ils (sont) malades » (cf. *ev-ler-de* « dans les maisons » / *ev-de-ler* « ils (sont) à la maison »).

Normalement, dans le discours, la signification de chaque unité se trouve fixée par le contexte et la situation, de façon à exclure non seulement les homonymes éventuels, mais encore les autres acceptions de la même unité. Il y a bien, il est vrai, des phrases à double sens ; mais l'équivoque, involontaire ou

¹³ Les deux paradigmes coïncident entièrement, sauf au présent indéfini : *yener* « il vainc » / *yenir* « il se mange ». Un cas du même genre est signalé par Bally, *Traité de stylistique franç.* I, § 41 : *représenter* / *re-présenter*.

voulue, ne suppose ni ne prouve l'existence d'homonymes¹⁴ : elle peut tout aussi bien résulter d'une double acception du même signe (« Philopoemen, le *dernier* des Grecs ») ou de quelque autre cause : il m'est arrivé, par exemple, de ne pas reconnaître de prime abord le mot *partage* dans le contexte suivant qui en suggérait une fausse analyse : « un enclos où les cowboys procèdent au triage, partage et marquage du bétail ».

C'est donc seulement dans le système des rapports associatifs ou mémoriels qu'on peut tenter de faire le départ entre signes homonymes et variations sémantiques d'un signe identique. Il suffit de comparer les unités non pas isolément, mais en tenant compte des familles de signes auxquelles elles appartiennent. Par familles de signes, j'entends, d'accord avec M. Frei¹⁵, les classes de dérivés (ex. les noms d'action en *-ment* : *enseignement*, *changement*...) et les séries paradigmatiques et dérivationnelles, ces deux dernières réunies dans l'exemple donné par Saussure : *enseignement*, *enseigner*, *enseignons*...¹⁶. Sont homonymes, deux ou plusieurs signes ayant même signifiant, mais appartenant à des familles différentes. Ainsi les suffixes *-esse* (maîtresse, tigresse) et *-esse* (tristesse, faiblesse) sont homonymes, car les dérivés des deux types forment deux classes distinctes. De même, les radicaux *fond-* (fondre) et *fond-* (fonder), dont les séries paradigmatiques divergent, ainsi que les dérivés (fondeur / fondateur, etc.) ; ou encore, en latin, *ser-* (serō, serui, sertum ; seriēs, sarta) et *ser-* (serō, sēvi, satum ; sator, satio, sēmen...). Il y a en français, pour la même raison, deux adjectifs *poli* homonymes, avec des familles différentes : poli, polir, dépolir, polissage... / poli, impoli, poliment, politesse, etc.

De cette constatation, on ne peut toutefois déduire que l'homonymie soit exclue entre signes de même famille ; seulement, en ce cas, elle se prouve indirectement par la confrontation de séries pa-

¹⁴ Frei. *La grammaire des fautes*, 1929, p. 65, 69-70 ; Buysens, au passage cité dans la note 1.

¹⁵ *Ramification des signes dans la mémoire*, Cahiers F. de S. 2, p. 15-16.

¹⁶ CLG, p. 175.

rallèles. L'ordonnance en séries parallèles (plusieurs déclinaisons, singulier et pluriel, conjugaison) est peut-être une caractéristique des paradigmes. Ainsi, en latin, il y a homonymie entre la désinence de 1re p. sg. *-am* au futur de l'indicatif et *-am* au subjonctif présent dans le type : *dīcam*, *audiam*, puisqu'on a, d'une part, les séries *-am*, *-ēs*, *-et*, *-ēmus* / *-am*, *-ās*, *-at*, *-āmus*, et d'autre part : *amābō* / *amem*, *ibō* / *eam*, etc. en regard de : *dīcam* / *dīcam*. Pareillement, dans les substantifs du type *dominus*, *iugum*, l'homonymie des désinences *-ō* (dat. sg.) et *-ō* (abl. sg.) est garantie par le contraste des désinences de ces deux cas dans les autres paradigmes : *dominae* / *dominā*, *ducī* / *duce*, *mihi* / *me*, etc. Si, dans toutes ces dernières séries, les signifiants cessaient d'être distingués, il n'y aurait plus qu'un seul cas. C'est ce qui est arrivé, en latin, pour l'ablatif et l'instrumental : la valeur de l'ablatif latin est simplement plus étendue que celle, par exemple, de l'ablatif arménien, qui s'oppose à un instrumental. Il est frappant que les écrivains romains traduisent toujours l'ablatif latin par le datif grec, même dans les emplois où l'on aurait en grec un génitif (= ablatif) : ex *συνδέσμου* (Quint. Inst. or. I, 4, 18) en face du grec : *ἐκ συνδέσμου*.

Ces remarques ne prétendent pas à épuiser ni à résoudre en bloc le problème complexe des syncrétismes de cas, auquel j'espère revenir dans une étude sur le système des cas en arménien moderne. Je souscrirais volontiers, en tout cas, aux critiques que M. Bazell adresse à ce propos à R. Jakobson¹⁷.

Si l'on admet ce qui précède, on exclura du domaine de l'homonymie toutes les différences entre signifiés qui relèvent de la transposition sémantique — plus exactement, de la transposition implicite ou alternance des signifiés¹⁸. Si, par exemple, *louer* (louange, louangeur) est homonyme¹⁹ de *louer* (location, locataire, sous-louer), ce dernier, en revanche, est identique dans ses deux acceptions (donner / prendre en location) : la même

¹⁷ Ch. Bazell. *On morpheme and paradigm*, Istanbul 1948, p. 2.

¹⁸ Cette expression m'est suggérée par M. Bazell (lettre du 29. 5. 1948). Cf. l'article de M. Frei, dans *Cahiers F. de S.* 2, p. 18-19.

¹⁹ On peut, pour abrégé, appeler verbes homonymes les verbes à radicaux homonymes et de même conjugaison.

alternance se retrouve dans une série d'autres verbes : *ap-prendre, mettre* ou *ôter* (un vêtement), et familièrement *éviter marier* (épouser / donner en mariage). En effet, si les faits d'homonymie sont toujours singuliers, l'alternance des signifiés suppose des procédés susceptibles d'applications nouvelles. Il y a transposition libre, et non homonymie, entre les suffixes *-ier* (*-ière*) ou *-eur* (*-euse*) désignant un agent (laitier, four-nisseur) et les mêmes suffixes dénotant un instrument (sucrier, compteur), car il existe un nombre indéfini d'exemples.

Il y aurait lieu d'étudier les alternances qui peuvent être considérées comme régulières, et généralement les procédés de transposition usités dans une langue donnée ; car, n'étant pas les mêmes partout, ils contribuent à caractériser les systèmes. Le turc n'a pas — ou n'avait pas, avant l'élaboration du nou-veau vocabulaire — d'adjectifs de relation du type : *familial, républicain*, sauf les emprunts à l'arabe. En arménien (en turc aussi), un nom abstrait ou de matière se transpose couramment en adjectif : *ken* « rancune / brouillé (avec quelqu'un) », *šuk* « ombre / ombragé », *medaks* « soie / en soie », etc. En français, la chose est exceptionnelle (colère, chagrin, chic). Cet exemple soulève la question des classes de signes : en français, où l'ad-jectif et le substantif constituent deux classes bien distinctes, la transposition est dirigée ; type régulier : *riche* ➤ *un riche* ; type irrégulier : *la colère* ➤ *un homme colère*. En arménien, elle semble libre dans un grand nombre de cas (*ken, šuk*). En revanche, la transposition, libre ou dirigée, entre nom d'action et nom de lieu est régulière en français : *cuisine, poste, arrêt, dépôt, garage, parc*, (parc pour autos / parc autorisé) ; l'arménien, à ma connaissance, n'en a aucun exemple. En latin, beaucoup d'adjectifs comportent une alter-nance de sens actif-passif (*grātus, sollicitus, caecus, dubius...*). Si Lucrèce (R. N. VI v. 394) et Salluste (Cat. 39) ont employé *innoxius* avec une valeur passive, c'est qu'une pareille trans-position n'était pas étrangère ou contraire au système de la langue.

Concluons. Même du point de vue synchronique, on peut cons-tater l'existence de signes homonymes : ce sont des monèmes, pho-

nologiquement semblables, mais distingués par leur place dans les rapports associatifs. C'est dans ces conditions qu'il y a lieu de discerner les cas d'homonymie et ceux d'identité, et la confrontation des séries mémorielles fournit un critère moins subjectif que le sentiment linguistique des individus.

L'homonymie des unités se rencontre-t-elle dans d'autres systèmes de signes ? Dans l'alphabet, les lettres forment une seule série d'unités, et chacune reste identique dans ses divers emplois : dans l'orthographe française, il n'y a qu'une lettre *s*, notant alternativement les phonèmes *s* et *z*, ce qui ressemble à la transposition sémantique (p. 13). La même combinaison, par exemple *eu*, peut avoir des valeurs différentes (ex. *jeu* / *jeus*) : cas comparable à celui du turc : *hasta-lar* (p. 11). En revanche, il y a homonymie réelle entre les lettres majuscules *I, V, X, C* et les chiffres romains un, cinq, dix, cent, etc. Dans la typographie des textes anglais, ce sont les minuscules qui sont homonymes des chiffres romains : les risques d'équivoque sont nuls, alors qu'il y en aurait si le chiffre « un » était noté *I*. Le clavier des machines à écrire fait bien voir la situation des homonymes : la série des chiffres occupe (en partie) le registre supérieur, et les lettres sont distribuées sur les autres. L'absence d'un chiffre dans la série, à la place où il devrait figurer, signifie que ce chiffre a un homonyme parmi les lettres : *l* minuscule pour « un » et *O* majuscule pour « zéro » sur les claviers français ; *Z* majuscule pour « trois » sur les claviers russes.

Les couleurs du blason forment deux séries (émaux et métaux) ; toutes leurs combinaisons sont différenciées, et c'est seulement en l'absence des autres éléments (disposition, figures) que bleu et blanc, sur une cocarde ou une banderolle, par exemple, peuvent faire penser, si la situation ne fournit pas d'indice, à l'écusson de Lucerne ou de Zoug aussi bien qu'à celui de Zurich : simple équivoque, qui n'implique aucune homonymie véritable.

Robert Godel.

Morphologie, syntaxe et phraséologie

Une des caractéristiques les plus remarquables de la linguistique actuelle réside dans un effort plus ou moins conscient pour s'affranchir de cet étroit formalisme qui représente l'héritage de la conception linguistique des néogrammairiens. Il est frappant de voir que même les écoles de linguistes qui se déclarent consciemment en faveur de la méthode structurale et fonctionnelle sont loin d'avoir surmonté ce formalisme au fond si nuisible. Bien plus — danger plus grand encore — elles menacent de tomber dans un nouveau formalisme qui semble prêt à nier les relations entre langue et pensée, entre langue et réalité, entre langue et société.

La seule école moderne de linguistique qui ait déclaré la guerre par principe au formalisme dans toutes ses manifestations est ce cercle de linguistes de Leningrad qui sont les disciples de Marr et représentent ce qu'on appelle la « nouvelle doctrine linguistique » (*novoje učenije o jazyke*) : ce sont des savants comme Mechtchaninov, Katznelson et Guchman. Ces linguistes réclament l'inclusion systématique de la théorie des significations (sémantique, lexicologie) dans le schéma des disciplines linguistiques ; ils insistent sur la primauté de la signification et ne voient dans la forme qu'une réalisation secondaire de la signification. Ceci les conduit naturellement à de nouveaux schémas, à de nouvelles classifications des disciplines linguistiques.

La majorité des travaux théoriques qui abordent selon la tradition des questions portant sur la théorie du langage et la linguistique générale distribuent plus ou moins la matière à traiter entre les 3 chapitres principaux suivants : 1. Phonétique ; 2. Morphologie, c'est-à-dire théorie de la forme du mot

et des modifications du mot de caractère dérivatif ou paradigmatique ; 3. Syntaxe, c'est-à-dire théorie des combinaisons de mots dans la phrase et théorie des combinaisons de phrases.

En regard, Mechtchaninov, dans son livre *Linguistique générale*¹, propose le schéma suivant : 1. Phonologie, c'est-à-dire théorie des sons socialement valables ; 2. Lexicologie, c'est-à-dire théorie du mot isolé et des combinaisons de mots de nature lexicale ; 3. Syntaxe, c'est-à-dire théorie du mot dans la phrase et de la phrase dans l'ensemble (op. cit. 36-37). Les modifications d'ordre dérivatif du mot seraient traitées par suite dans le chapitre Lexicologie ; par contre, les modifications d'ordre paradigmatique (déclinaison, conjugaison) dans le chapitre Syntaxe. Dans ce nouveau schéma, la discipline qui porte le nom traditionnel de « Morphologie » disparaît complètement.

Les lecteurs de la revue qui porte le nom de F. de Saussure savent naturellement que le maître genevois considérait la morphologie comme un domaine qui, dans la perspective linguistique, ne présente aucun objet d'étude indépendant. Le linguiste soviétique Katznelson ne s'exprime pas moins radicalement, lorsque, dans sa *Brève esquisse de linguistique*², il déclare : « La morphologie dans son ensemble se résout en syntaxe ». Katznelson reprend apparemment ici une pénétrante remarque de N. Marr, qui considérait la morphologie comme une simple « technique de la syntaxe ».

A ces essais, qu'on peut qualifier de radicaux, d'éliminer complètement la morphologie en tant que discipline linguistique s'opposent certaines théories qui voudraient réserver à cette discipline un cadre plus modeste. Un témoignage caractéristique de cette dernière tendance est constitué par le travail du linguiste hollandais C. de Boer, paru dans le dernier numéro de la présente revue sous le titre *Morphologie et syntaxe*³. De Boer aperçoit dans la linguistique moderne une tendance antiformaliste marquée et il écrit : « La linguistique actuelle

¹ *Obščee jazykoznanije*, Leningrad, 1940.

² *Kratkij očerk jazykoznanija*, Leningrad, 1941, p. 34.

³ C. de Boer : *Morphologie et syntaxe*, *Cahiers F. de Saussure* 6, 1946-1947, pp. 5-25.

représente jusqu'à un certain point... une lutte contre ce que j'ai appelé ailleurs *la tyrannie de la forme*» (p. 5). Une des manifestations les plus caractéristiques de cette tyrannie, ou comme le dit de Boer dans un autre passage, de cette « superstition », réside, selon l'auteur, dans un intérêt exagéré pour tous les faits morphologiques. C'est en effet l'opinion de C. de Boer que la morphologie en tant que discipline scientifique se liquide elle-même, car, dit-il dans son argumentation, l'évolution de la langue elle-même conduit à une certaine « démorphologisation » de cette langue. Voici ses propres paroles : « Personne ne niera qu'aujourd'hui il y a beaucoup moins d'éléments morphologiques spéciaux dans nos langues qu'autrefois pour exprimer les sentiments et les pensées de ceux qui parlent, malgré le fait que ces pensées et ces sentiments sont aujourd'hui bien plus compliqués et bien plus raffinés qu'autrefois » (p. 6).

Par « nos langues » de Boer entend évidemment le cercle très étroit constitué par quelques langues romanes et germaniques qui, à une époque relativement récente, ont perdu une série de formes fléchies. Cette interprétation unilatérale de faits tirés du cercle restreint des langues qualifiées d'analytiques entraîne l'auteur à la conclusion suivante : « En général, une langue civilisée a peu besoin de signes morphologiques spéciaux pour exprimer toutes sortes de nuances, moins, en tout cas, que des langues de peuples beaucoup moins cultivés » (p. 9). Or, puisque, dans les langues « cultivées », les nuances de sens s'expriment à l'aide d'un nombre beaucoup plus restreint de signes morphologiques, « il faut sans doute — conclut de Boer — donner une place plus modeste qu'on ne le fait encore souvent à l'élément forme — morphologique aussi bien que phonétique — dans la linguistique, notamment dans l'étude de la syntaxe » (ibid.).

Ce n'est pas par suite de considérations linguistiques que C. de Boer attribue à la morphologie une place plus modeste, mais parce que, dans quelques langues, la morphologie n'apparaît que faiblement, qu'elle se manifeste à peine dans les paradigmes par des modifications du mot. Si l'on voulait poursuivre cette pensée jusqu'au bout, on arriverait à cette conclusion tout à fait originale qu'il est superflu de s'occuper lin-

guistiquement, disons, de l'intonation musicale ou des aspects du verbe ou de l'« incorporation syntaxique », puisque tous ces éléments linguistiques font défaut dans les langues de l'Europe occidentale. Mais l'argumentation de C. de Boer souffre également d'une autre étroitesse, caractéristique pour beaucoup de linguistes qui limitent leur étude à un cercle restreint de langues modernes de l'Europe occidentale (et de langues anciennes classiques). Nous ne voulons pas soulever ici la question de la discrimination de peuples entiers sur la base des caractères formels de leurs langues ; nous nous bornerons à demander si quelqu'un aujourd'hui peut sérieusement soutenir que la langue russe actuelle ou la langue tchèque ou polonaise est « moins cultivée » que, disons, la langue hollandaise actuelle, bien que les langues slaves citées utilisent dans une mesure beaucoup plus forte que le hollandais des « signes morphologiques spéciaux ».

La « simplification », admise par de Boer, des ressources morphologiques (et en première ligne paradigmatiques) des langues appelées analytiques ne doit pas être interprétée comme l'élimination mécanique de certaines formes (par ex. des désinences casuelles ou personnelles). La « simplification » qui s'opère sur le plan morphologique n'est qu'une simplification apparente. En réalité il s'agit dans chaque cas concret d'un décalage des moyens formels : le côté « idéologique » de la langue n'est pas touché pour autant. C. de Boer ne doit-il pas avouer lui-même que les langues modernes de l'Europe occidentale ont parfois enrichi leur matériel par des créations et des innovations ? L'article grammatical par ex. est une création du français. Le latin ne le connaissait pas. Innovation encore du français le passé indéfini, le gérondif, etc. (p. 7). De Boer voit en quelque sorte dans ces formes nouvelles introduites par les langues modernes de l'Europe occidentale à une époque relativement récente, une compensation partielle pour la perte d'autres formes. Mais, en gros, il en reste à sa thèse : les langues « civilisées » se débarrassent, au cours de leur évolution, du poids mort de la morphologie.

En réalité, il n'est pas difficile de montrer qu'on peut constater, dans toute langue au sujet de laquelle nous disposons d'une certaine perspective historique, des innovations qui ne

doivent pas toujours être regardées comme une « démolition » d'anciennes catégories, mais très fréquemment comme une introduction de nouvelles catégories. Ceci est naturellement aussi valable pour les langues dites analytiques. Ce n'est pas le fait de l'innovation formelle constituée par l'article en français, en anglais et en allemand qui est remarquable en soi, mais plutôt l'utilisation fonctionnelle de ce moyen formel. On sait en effet que dans une série de langues de l'Europe occidentale l'article a pour fonction d'indiquer le genre du mot (c'est un indice formel du genre grammatical). Mais ceci n'est que *l'une* de ses fonctions. L'article sert dans beaucoup de langues à délimiter certaines catégories « conceptuelles ». C'est ainsi par exemple qu'en allemand la catégorie du défini et de l'indéfini est rendue soit par l'opposition « article défini : article indéfini » (*das gute Buch : ein gutes Buch*), soit par l'opposition « article défini : substantif sans article » (*das warme Wasser : warmes Wasser*). Dans l'anglais d'aujourd'hui la présence ou au contraire l'absence de l'article défini sert de caractéristique à une série de catégories conceptuelles, cf. au singulier : *he admired the beauty of the mountains — he admired beauty*, ou au pluriel : *the children play in the garden — children always play*. Dans une série de langues, l'article appelé défini sert à la distinction des « noms d'objets » et des « noms de matière », cf. all. *er schneidet mit dem Messer — er wäscht sich mit Seife* (sans article).

Toutes les catégories grammaticales citées ci-dessus sont dans les langues en question des formations nouvelles ; elles sont nées à une époque récente. Elles doivent leur naissance à l'introduction dans la langue d'un élément formel qui est appelé traditionnellement « article grammatical ». Les catégories grammaticales citées (défini—indéfini, objet—matière) ont considérablement compliqué les règles grammaticales des langues de l'Europe occidentale mentionnées plus haut, ce qui en somme est connu de quiconque cherche à acquérir la pratique de ces langues. Il s'agit donc ici en français, allemand, anglais, etc. d'un accroissement de « déterminations formelles spéciales » par comparaison avec des phases plus anciennes de ces langues (avec le latin par ex. ou le vieux saxon ou le vieux francique). La « simplification » de la morphologie dont parle de Boer est

donc en réalité une illusion. Avec tout cela, il ne se trouvera naturellement aucun linguiste sérieux pour prétendre que cet enrichissement formel de la langue reflète un état stationnaire ou même une régression des dites langues au point de vue culturel.

Prenons un autre exemple : dans l'anglais d'aujourd'hui on voit se dessiner avec une netteté assez grande l'opposition grammaticale de « personne — non personne ». Cette opposition s'exprime formellement dans l'emploi des pronoms relatifs *who* et *which* : *the man who came* — *the book which you gave me*. L'anglais ancien ne connaissait pas cette opposition. C'est l'une des innovations de l'anglais au cours de son histoire. Or la distinction entre « personne — non personne » (ou entre « être animé — être inanimé ») est une caractéristique des langues slaves modernes. Naturellement cette catégorie grammaticale s'exprime dans les langues slaves tout différemment, par ex. dans les terminaisons des adjectifs accordés ou dans des alternances consonantiques différentes de la racine. Mais c'est au fond la même catégorie grammaticale qu'en anglais. La différence n'existe qu'en ceci, que c'est en anglais une innovation relativement récente, en slave au contraire un vieil héritage linguistique. Si l'on voulait pousser jusqu'à ses dernières conséquences la ligne de pensée de C. de Boer, il faudrait admettre, contre l'avis de Jespersen, que l'anglais s'est éloigné de l'idéal des langues « civilisées ».

La ligne générale du développement des langues appelées analytiques ne peut pas être ramenée à une élimination mécanique de certaines catégories grammaticales et de certains signes formels (par ex. du neutre, du duel, etc.). La morphologie d'une langue ne reflète pas les changements essentiels, principiels, qualitatifs de cette langue. C'est pourquoi il n'est pas admissible de vouloir classer les langues en « cultivées » et « moins cultivées » sur la base de critères purement formels. C. de Boer, qui appelle au combat contre la « superstition de la forme », s'est laissé entraîner lui-même dans le cercle magique de cette superstition.

Pour de Boer, l'importance exagérée donnée à la morphologie dans les travaux des linguistes comparatistes semble cons-

tituer une sorte de fatalité. Il estime que les comparatistes ne *peuvent* simplement pas pénétrer jusqu'au système compliqué des rapports syntaxiques. Il est de fait qu'un semblable traitement superficiel des problèmes syntaxiques sur une base comparative est caractéristique pour les comparatistes de l'école indo-européenne. Mais les études comparatives indo-européennes ne forment cependant qu'une branche de la linguistique comparée. Par malheur, de Boer ne connaît pas les travaux de linguistes soviétiques dans lesquels l'étude comparée d'un cercle relativement vaste de langues (parmi lesquelles plusieurs non-indo-européennes) repose *avant tout* sur une analyse purement syntaxique. On peut considérer comme un exemple classique de ce genre de travaux à base de syntaxe comparée le dernier livre de I. I. Mechtchaninov, *Membres de phrase et parties du discours*⁴, dans lequel du reste on a utilisé en une mesure importante le matériel fourni par le français.

Il ressort de tout ce qui a été dit que la syntaxe, au sens moderne du mot, embrasse un champ beaucoup plus étendu que ce n'est ordinairement le cas dans la linguistique traditionnelle et classique. C'est dans le cadre de cette discipline que sont examinés tous les problèmes des modifications paradigmatiques (par ex. de la déclinaison et de la conjugaison), sans qu'on s'inquiète aucunement s'il s'agit ici de moyens linguistiques « analytiques » ou « synthétiques ». Cette subdivision de la grammaire qui est appelée traditionnellement « morphologie » se trouve éliminée pour des raisons *purement linguistiques* et non parce que, dans quelques langues, elle ne se manifeste que faiblement, et surtout pas parce que certaines langues qui « se trouvent à un stade supérieur de développement » possèdent moins de « morphologie ».

Les formes qui sont des modifications paradigmatiques du mot se présentent exclusivement dans la phrase et ne prennent que dans le cadre de la phrase leur signification. Arraché de son contexte syntaxique, un mot de forme donnée n'offre, abstraction faite de son contenu lexical concret, qu'une « signification » grammaticale extrêmement vague. La caracté-

⁴ *Členy predloženiya i časti reči*, Moscou, 1945.

ristique de toute forme grammaticale réside, pour Katznelson, dans son polysémantisme (op. cit. p. 35). Essayons de donner un corps à cette pensée. L'accusatif latin *amorem* comporte pour nous, d'abord, la notion fondamentale qui est celle de la racine *amor-* et en plus une indication que cette forme peut figurer tantôt comme complément direct, tantôt comme sujet logique d'une proposition infinitive, tantôt encore apparaître après certaines prépositions (par ex. *ante, apud, ad...*). Il est clair que cette indication grammaticale est très vague, très diffuse. Il ne peut réellement pas être question ici d'une « signification ». C'est pourquoi nous ne pouvons suivre sur ce point R. Jakobson, lorsqu'il parle d'une « signification globale » des cas⁵. C'est à une conclusion analogue qu'aboutit de Boer sur la base d'une analyse des prépositions françaises. En effet, tandis que des prépositions comme *sans, avec, à partir de, etc.* expriment des rapports syntaxiques tout à fait clairs, exacts et précis, les prépositions *à* et *de* ont des sens très divers. Cette absence d'une sémantique précise autorise de Boer à opposer en principe les prépositions *à* et *de* à toutes les autres prépositions françaises et à les comparer aux désinences casuelles du latin. Dans ces éléments purement formels *à* et *de* aussi bien que dans les désinences casuelles des langues à flexion, nous constatons une complète absence de sémantique précise. « Ce qui détermine le système casuel d'une langue, c'est le fait que, pour exprimer certains rapports syntaxiques, on se sert de signes qui sont absolument incapables de préciser ces nuances », écrit de Boer (op. cit. p. 18). Et il illustre cette idée en mettant en regard l'une de l'autre des expressions comme *aller à Paris* (où *à* indique la direction) et *dîner à Paris* (où *à* indique le lieu).

Le fait que nous avons affaire dans ces désinences casuelles à un contenu « diffus », autrement dit le fait qu'une forme casuelle comporte plusieurs contenus sémantiques se trouve cependant atténué par une série de facteurs qui ne sont pas sans importance. C'est ce que déjà Katznelson a montré avec une parfaite netteté. Il y a d'abord la signification réelle du mot qui exclut certaines nuances de la signification grammaticale.

⁵ *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre, TCLP VI, 204 sq.*

C'est ainsi que les sens de « directif » et de « locatif » ne peuvent se présenter qu'avec des mots qui admettent une signification spatiale, cf. « aller à Paris », « à l'école ». Avec des mots qui n'admettent aucune interprétation spatiale, l'élément casuel à ne peut naturellement pas prendre une telle acception spatiale, cf. « aller à pied », « aller à cheval ». De plus, le polysémantisme de n'importe quelle catégorie grammaticale, donc aussi des formes casuelles, est limité par l'existence, sur le plan syntaxique, d'une liaison étroite entre différentes catégories grammaticales. C'est ainsi que l'interprétation « directive » de l'élément casuel à en français présuppose l'existence, dans ce même système linguistique, de verbes de mouvement transitifs et intransitifs.

Dans bien des cas, même la signification générale d'une catégorie grammaticale est si effacée, si diffuse qu'elle ne peut s'expliquer du point de vue du système grammatical de la langue en question. J'entends par là les problèmes compliqués de la rection et les phénomènes qui se rattachent à l'emploi « conditionné » de la préposition. En effet, le verbe qui correspond dans les différentes langues au latin *gratias agere* ne contient ni dans sa sémantique, ni dans sa forme rien qui puisse faire conclure à la nécessité de construire ce verbe avec le complément direct ou le complément indirect. La diversité de « rection » de ce verbe dans les langues modernes européennes le montre d'une façon frappante : cf. franç. *remercier quelqu'un*, angl. *to thank somebody*, russe *blagodarit' kogo* (tous avec complément direct) par opposition à all. *jemandem danken*, tch. *děkovati někomu*, slovaq. *dakovať niekomu* (avec complément indirect). Il semble que la question de ce qu'on appelle la rection ne soit liée que dans ses traits les plus généraux avec les problèmes de la syntaxe. Dans chaque cas concret, la rection rentre non dans la syntaxe, mais dans la lexicologie. (De là la nécessité d'apprendre par cœur des douzaines de verbes latins qui « demandent le datif », etc.).

Il en est de même de l'emploi « conditionné » des prépositions. Le problème des prépositions ne concerne la syntaxe, à mon avis, que pour autant qu'il s'agit de l'emploi libre, inconditionné, productif des prépositions. C'est seulement là où,

à l'aide des prépositions, on peut former des types productifs de syntagmes, où la préposition sert à la création d'une « perspective syntaxique », que le problème de la préposition peut être abordé et résolu dans le cadre de la syntaxe. Là par contre où nous nous trouvons en face de groupes contenant des prépositions, mais qui sont « conditionnés », « morts », « improductifs », de groupes qui ne peuvent s'expliquer du point de vue du système synchronique de la langue en question, c'est le problème de la lexicologie, dans le sens le plus étendu du terme, qui se pose. C'est ainsi que du point de vue du français d'aujourd'hui, les groupes *commencer à faire quelque chose* et *cesser de faire quelque chose* sont absolument non motivés. On ne peut faire usage ici de catégories syntaxiques. Il s'agit d'unités lexicologiques *commencer à* et *cesser de*, qui sont aussi arbitraires que des mots simples. Le problème des combinaisons libres ou conditionnées avec préposition n'a pas encore été examiné de près. Il fournirait, par l'application méthodique du critère de la productivité, des résultats intéressants et non sans importance au point de vue théorique. L'emploi de la préposition allemande *bis* est libre dans des constructions telles que *er stand bis zum Gürtel im Wasser* ou *alle bis auf einen Mann wurden gerettet*. Mais dans l'expression *bis auf die Zähne bewaffnet* il s'agit d'un type improductif. Théoriquement cela signifie que nous n'avons pas ici affaire à une construction avec la préposition *bis* (ou *bis auf*), mais avec une unité lexicale, un « cliché ». Cf. en allemand l'usage restreint de la préposition *per* : *per Bahn*, *per Post schicken*, *per Du sein*.

Ces considérations nous entraînent hors du cercle étroit des observations syntaxiques formelles. L'enchevêtrement de la grammaire et de la lexicologie est évident. C'est la reconnaissance de ce fait qui offre la seule issue possible hors du cercle enchanté du formalisme.

* * *

On peut diverger d'opinion au sujet des méthodes de l'analyse syntaxique, mais on doit pouvoir s'accorder sur la définition suivante de l'objet de la recherche syntaxique : la syntaxe

étudie les relations entre les membres de phrase, les relations entre les phrases et toutes les relations modales à l'intérieur de la phrase. Une telle définition de l'objet circonscrit assez exactement les compétences de la syntaxe. Sur le plan synchronique, la recherche syntaxique ne signifie rien d'autre que la mise au jour de tous les moyens linguistiques vivants qui régissent les relations syntaxiques fondamentales. Il est tout à fait évident que la compétence de la syntaxe s'arrête là où les relations syntaxiques demeurent cachées (toujours du point de vue de la synchronie linguistique). Voici un exemple bien net : dans la phrase franç. *qu'est-ce que c'est*, il est impossible, même à l'aide de l'analyse syntaxique la plus pénétrante, de répondre à cette question élémentaire : où est ici le sujet ? Cette phrase est, du point de vue des normes synchroniques valables dans la langue en question, indécomposable. Des phrases de ce genre ne peuvent donc pas être étudiées dans le cadre de la recherche syntaxique.

On s'aperçoit toujours à nouveau combien il est utile d'étendre également aux phénomènes syntaxiques et lexicaux cette notion de la « productivité » que S. Karcevski a employée méthodiquement dans son *Système du verbe russe* (1927). On peut en effet parler à bon droit de types de phrases « productifs » et « improductifs », tout comme on parle de classes de paradigmes productives et improductives. Développons ce parallélisme entre la morphologie et la syntaxe : du point de vue de la langue actuelle, l'expression allemande *des Nachts* est complètement inexplicable. On sait en effet que le génitif du substantif *die Nacht* est *der Nacht*. La forme *des Nachts* ne constitue donc pas une partie du paradigme ; elle sort du cadre du système casuel. La forme *des Nachts* a cessé d'être une forme paradigmaticque (à supposer qu'elle ait jamais fait partie du paradigme) et elle a été lexicalisée. Du point de vue de la syntaxe, la forme *des Nachts* n'est plus un substantif, mais un adverbe. Comparons maintenant une phrase comme all. *ich bin's zufrieden*. Du point de vue de la langue actuelle, l'élément *s* de cette phrase est inexplicable (historiquement c'est un génitif du pronom *es*). On ne peut, sur le modèle de cette phrase, former de nouvelles phrases ; on ne peut pas dire par ex.

ich bin's unzufrieden ou *ich bin's glücklich*. Le groupe de mots *ich bin's zufrieden* cesse d'être une phrase analysable selon les règles de la syntaxe synchronique ; il est devenu une unité sémantique, que l'on appelle ordinairement cliché.

La phraséologie, en tant que discipline linguistique particulière, ne peut encore faire état que d'un développement relativement court. Une série de questions fondamentales de la phraséologie ont été soulevées par des linguistes genevois. Il s'agit de l'important ouvrage de Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, et de *Locutions et composés*, d'A. Secheyaye (*Journal de psychologie*, XVIII). Ces derniers temps, V. Vinogradov a fourni une importante contribution théorique sur la base de matériel russe⁶.

Vinogradov distingue quelques types principaux de composés phraséologiques. Parmi ceux-ci, les groupements qui se détachent le plus clairement sont ceux que Vinogradov appelle « groupes phraséologiques soudés ». Ce sont des « groupes de mots absolument indivisibles, indécomposables, dont la signification est complètement indépendante de leur composition lexicale, du sens de leurs divers éléments et se révèle aussi conventionnelle et arbitraire que la signification du signe non motivé »⁷. On trouve de ces « groupes phraséologiques soudés » dans toutes les langues, cf. franç. *manger de la vache enragée*, all. *Maulaffen feilhalten*, russe *dat' machu*. Ces groupes soudés ne sont en fait, comme le remarque Vinogradov, que des équivalents de mots (p. 351). Ils sont avant tout de nature lexicale et peuvent participer sans changements à des groupements de mots plus considérables, c'est-à-dire qu'ils peuvent figurer comme membres de phrase dans une phrase ; cf. *j'ai mangé de la vache enragée*, etc. où le groupe phraséologique soudé joue le rôle de prédicat.

⁶ V. Vinogradov, *Osnovnyje ponjatija russkoj frazeologii, kak lingvističeskoj discipliny*, *Trudy jubilejnoj naučnoj sessii*, Leningrad, 1946 ; le même, *Ob osnovnych tipach frazeologičeskich jedinic v russkom jazyke* *Trudy komissii po istorii Akademii Nauk SSSR*, Vyp. 3 ; A. A. Šachmatov, *Sbornik statej i materialov*, Moskva-Leningrad 1947, p. 339.

⁷ *Ob osnovnych tipach frazeolog. jedinic v russkom jazyke*, p. 354.

Comme autre groupe de combinaisons phraséologiques, Vinogradov cite les combinaisons dans lesquelles « subsistent quelques possibilités, si faibles soient-elles, de décomposition sémantique des éléments » (p. 352). Il appelle ces groupements-là « unités phraséologiques ». C'est là que se classent certains groupements de mots constants qui sont employés « au sens figuré », cf. franç. *jeter un coup d'œil, donner un coup de téléphone*, angl. *to have other fish to fry, to take a Dutch leave*, all. *zwei Eisen im Feuer haben, wie ein Blitz aus heiterem Himmel*, russe *ostat'sja u razbitogo koryta*, etc. C'est un fait remarquable que nous rencontrons dans ce groupe beaucoup de tournures de phrase pour ainsi dire « internationales », qui apparaissent avant tout dans la langue des journaux et la publicité, cf. franç. *empoisonner l'atmosphère*, all. *die Atmosphäre vergiften*, russe *otravljať atmosferu* ou franç. *jeter de l'huile dans le feu*, all. *Öl ins Feuer giessen*, russe *podlit' masla v ogon'*. Ces unités phraséologiques deviennent des clichés littéraires, des « geflügelte Worte » et tombent, comme l'indique Ch. Bally, dans la sphère de l'analyse stylistique.

Vinogradov fait mention d'un troisième groupe : ce qu'il appelle des « assemblages phraséologiques ». Nous rencontrons là des combinaisons de mots dont l'un est « conditionné », c'est-à-dire qu'il n'apparaît que dans un nombre très restreint de combinaisons, cf. all. *bass erstaunt, schier ungläublich* ; les mots *bass* et *schier* ne se rencontrent que dans très peu de combinaisons. Cf. en outre russe *počit' na lavrach, skoropostižno skončat'sja*, où on en peut dire autant des mots *počit'* et *skoropostižno*.

Il n'est pas difficile de remarquer que les groupements phraséologiques dont parle Vinogradov se rencontrent à peu près exclusivement dans le cadre de la lexicologie. Il s'agit dans presque tous les cas de synonymes de mots simples. Cependant il y a aussi des groupements de mots qui ne peuvent pas être compris comme synonymes et équivalents de mots, mais doivent l'être comme synonymes et équivalents de phrases. A la différence de ces dernières, ils ne sont pas « construits » grammaticalement, la liaison syntaxique de leurs éléments est effacée ; du point de vue de la norme linguistique actuelle,

ces groupements sont indécomposables. De ces groupements de mots, que l'on pourrait appeler « clichés-phrases », il y en a dans toutes les langues. Ils sont surtout répandus dans le domaine des proverbes et tournures de phrases pétrifiés. Ces tournures de phrases comme *verbum sat sapienti*, all. *Hochmut kommt vor dem Fall* ; *Ende gut, alles gut* ; *gesagt, getan*, russe *v tesnote, da ne v obide*, sont des phrases complètes. Mais à la différence des types de phrases productifs, elles ne sont pas construites grammaticalement ou (ce qui revient au même du point de vue de la norme linguistique en vigueur) elles sont construites selon des points de vue syntaxiques qui n'ont plus de valeur dans le présent. L'allemand moderne ne connaît aucune construction productive sans copule du type *Ende gut, alles gut*. Et cependant, non seulement dans la plupart des manuels, mais même dans des études scientifiques sur la syntaxe allemande, on voit traiter la phrase sans copule comme un phénomène syntaxique particulier de l'allemand⁸. Sur le plan de la synchronie linguistique, des phrases de ce genre ne peuvent, à notre avis, faire l'objet de considérations syntaxiques. Nous avons affaire à des unités sémantiques d'une nature spéciale que nous avons appelées plus haut des clichés-phrases.

Le domaine des clichés-phrases n'est pas limité aux proverbes et tournures de phrases. Dans les couches stylistiques les plus diverses de la langue, nous trouvons un grand nombre d'assemblages phraséologiques qui, au point de vue de l'intonation et de la forme, doivent être regardés comme des phrases complètes, qui sémantiquement présentent une unité de signification, mais qui sont indécomposables au point de vue de la syntaxe. Du point de vue de la sémantique, la signification de ces clichés-phrases ne correspond pas à la somme des sens de leurs éléments. Très souvent ces clichés-phrases ont une teinte modale prononcée. Il s'agit de clichés-phrases comme all. *weit gefehlt, kurz und gut*, russe *ne tut - to bylo, an net*, etc.

⁸ Cf. par ex. H. Paul, *Deutsche Grammatik*, III, p. 42, où des phrases comme *allein getan, allein gebüsst* sont traitées comme des phrases sans verbe.

Un groupe spécial de clichés-phrases de caractère modal est représenté par certaines énonciations de la langue du dialogue. Ces énonciations peuvent être considérées comme une réaction verbale stéréotypée aux paroles de l'interlocuteur. On pourrait les appeler « clichés-répliques ». C'est ici que se classent des énonciations comme franç. *pas de quoi, sans blague !*, angl. *never mind !*, all. *das ist es ja eben !*, russe *kak by ne tak !, ješče by !, to-to i ono-to*, etc. Ces clichés-répliques ne sont pas pour autant comparables aux assemblages phraséologiques décrits par Vinogradov, car ils n'apparaissent pas en tant que membres de phrases, mais sont déjà par eux-mêmes des phrases complètes. Mais d'autre part ces phrases ne peuvent pas s'expliquer du point de vue de la syntaxe actuelle ; elles sont improductives. Par rapport à leur fonction et en présence de la nuance fortement modale dont ils sont chargés, ces clichés-répliques s'apparentent aux « termes modaux » et aux « tournures modales » comme par ex. franç. *bien entendu ; cela va sans dire* ; angl. *however ; as it were* ; all. *wie gesagt ; kaum ; eben* ; russe *konečno ; verojatno ; razumejetsja*, etc. Les clichés-répliques déjà cités se distinguent de ces « tournures modales » en ceci, qu'ils ne deviennent pas des parties d'une phrase (pour lui donner un caractère modal), mais qu'ils se présentent comme des énonciations indépendantes qui, au point de vue de l'intonation et de la sémantique, doivent être comparées à des phrases complètes.

L'étude de ces unités sémantiques qui se présentent, il est vrai, comme des phrases, mais qui ne sont pas susceptibles d'une analyse syntaxique synchronique, tombe donc dans ce domaine de la linguistique que l'on peut appeler lexicologie, sémantique, sémasiologie, mais qui ne sera pas du tout identique avec ce que l'on comprend traditionnellement sous le nom de grammaire. L'incorporation de la phraséologie en tant que discipline linguistique séparée dans l'étude du système de la langue limite évidemment la sphère de compétence de la syntaxe. La question des groupements de mots improductifs qui apparaissent comme équivalents ou synonymes de mots simples et peuvent figurer en tant que membres de phrase dans des constructions de phrases productives, rentre dans cette partie

de la lexicologie dans laquelle sont examinés les groupements de mots de nature lexicale. C'est en connexion avec ce fait, donc à l'intérieur de la lexicologie, que se traiteront également les questions de la rection et de l'emploi conditionné des prépositions.

Les types de phrases improductifs que nous avons appelés conventionnellement clichés-phrases et clichés-répliques seront traités dans le cadre de la phraséologie, donc de nouveau en dehors de la grammaire.

Le domaine propre de la syntaxe synchronique se limite à l'étude des moyens syntaxiques « productifs » à l'aide desquels s'expriment les rapports entre les membres de phrase et entre les phrases, de même que les relations modales.

Il apparaît donc que, à la lumière d'un examen moderne de la langue, la syntaxe comprendra des parties importantes de la discipline que l'on nommait traditionnellement morphologie, mais que d'autre part des complexes entiers de problèmes, que l'on avait examinés jusqu'ici à l'intérieur de la syntaxe, trouveront désormais dans le cadre de la lexicologie (au sens le plus étendu du terme) une interprétation plus adéquate.

Bratislava.

A. V. Isačenko.

Sur la parataxe et la syntaxe en russe

I

Le problème se pose de la manière suivante : *Comment sont agencées deux propositions en vue de ne former qu'une seule phrase ?*

Nous faisons une distinction rigoureuse entre la *proposition* et la *phrase*, distinction, nous semble-t-il, tout élémentaire et qui pour cette raison-là probablement n'est pour ainsi dire jamais mise en vedette par les linguistes¹.

La *proposition* est une certaine *structure grammaticale* qui se caractérise par la présence d'un *prédicat*. Ce dernier résulte de l'intervention de la personne parlante dans l'enchaînement syntagmatique, d'où une modification radicale des rapports entre le déterminé et le déterminant. Cette modification consiste en l'apparition des valeurs de *personne*, de *mode* et de *temps*.

Le déterminant acquiert la valeur de *personne* : comp. *l'herbe verte* et *l'herbe est verte* ou bien *l'herbe verdoyante* et *l'herbe verdoie*. Ainsi le déterminé devient le *sujet* d'une proposition, autrement dit le « déterminé absolu », lequel ne sert de déterminant à aucun mot de la proposition mais qui est par contre déterminé par les autres mots de la proposition.

¹ On chercherait en vain cette distinction par ex. dans l'ouvrage remarquable de I. Meščaninov, *Les membres de la proposition et les parties du discours* (en russe, Moscou 1945), pas plus que dans celui de V. Vinogradov, *La langue russe* (en russe, Moscou 1947).

La valeur de *mode* dont est revêtu le déterminant prédicatif est particulièrement importante. C'est en effet le mode qui reflète l'acte volitif qui est à la base de l'association du déterminé et du déterminant prédicatifs. Enfin cet acte est déterminé par rapport au *moment* du discours.

La *phrase* est fonction du *dialogue*. C'est l'unité d'échange entre les interlocuteurs. Comme tout fait linguistique, elle est à deux faces. Sur le plan conceptuel, c'est une unité de *communication* ; sur le plan phonique, c'est une unité, souvent très complexe, *d'intonation*. C'est le ton, l'intonation qui fait la phrase. Celle-ci peut ne point posséder de structure grammaticale : les simples *oui, non, hein ?*, etc. sont des phrases. Pourtant, grâce à sa nature prédicative, autrement dit, grâce à l'allusion à la présence de la personne parlante, la proposition est tout particulièrement apte à servir de phrase dans de très diverses situations.

Il arrive constamment que la complexité de notre pensée réclame une « communication » renfermant plusieurs actes de prédication. Alors nous avons devant nous la phrase à plusieurs propositions.

Ici se pose la question : Comment sont agencées deux propositions voisinant dans le cadre d'une même phrase ?

Les quelques pages qui suivent ne prétendent qu'à être une étude préliminaire, une tentative de déblayer le terrain, un terrain très vaste et très « accidenté ». Le premier handicap de l'explorateur vient de l'absence d'une théorie générale du dialogue. Il y en a d'autres que nous mentionnerons dans la suite.

En abordant notre étude, faisons une constatation, à notre avis très importante : *des deux propositions accouplées, la seconde est toujours fonction de la première*. La séquence est ici un fait psychologique, pour ainsi dire « naturel ».

Il est donc tout à fait naturel de commencer notre examen par les combinaisons où tout repose sur le fait pur et simple de la *séquence*. A ces structures-là nous réservons le nom de *parataxiques*.

Elles sont très courantes en russe, surtout dans le langage populaire ou familier. Leur interprétation n'est pas toujours une chose aisée, vu qu'un lettré est porté à les considérer à travers la *syntaxe*, c'est-à-dire comme structures elliptiques résultant de la suppression des rapports de subordination ou de coordination. Bref, comme des produits secondaires, tandis que la parataxe, psychologiquement ainsi qu'historiquement, précède la syntaxe. Elle est un fait de la pensée globale ne s'attardant pas à s'analyser.

Nous croyons pouvoir distinguer *trois* espèces de tours parataxiques².

1^o *Je vois : un chien court*. On serait tenté de représenter le rapport entre ces deux propositions par deux cercles concentriques dont l'intérieur correspondrait à *un chien court*. Le russe ne possédant pas de proposition infinitive et le langage familier évitant volontiers la subordination, c'est là un tour tout à fait normal lorsqu'il s'agit des *verba dicendi, sentiendi*, etc. L'ordre des propositions peut être parfois interverti mais alors le verbe principal se transforme en une simple incidente : *Un chien court, me semble-t-il* ou *dis-je*, etc.

2^o Tours à rapport bilatéral : prémisses \sim déduction *Le cheval court, la terre tremble* et inversement : *La terre tremble, — (c'est que) le cheval court*. Dans le premier cas, il s'agit d'une conséquence, dans le second, d'une conclusion à la cause. Ces tours, surtout sous la première forme, sont très fréquents et sont largement utilisés pour former des proverbes et des sentences.

3^o *Un lutteur se présente, personne ne le connaît*. Il s'agit d'une détermination complémentaire, suradjointe. De même *Je rentre, mon frère m'attend* (déjà) où la seconde proposition complète la première après coup. Il s'agit là d'un rapport unilatéral et assez relâché.

² Dans la mesure du possible, les exemples russes seront cités dans la traduction française *littérale*.

Notons que dans la parataxe les deux propositions sont séparées par une forte pause.

Parvenue à un certain degré d'abstraction, la pensée ne se contente plus de la parataxe, mais cherche à spécifier et à expliciter les rapports entre les deux actes de prédication. On dira par ex. *Je vois qu'un chien court ; Si (ou quand) un cheval court, alors la terre tremble ; La terre tremble parce qu'un cheval court ; Un lutteur se présente que personne ne connaît ; Lorsque je suis rentré, mon frère m'attendait déjà ; Un lutteur se présente, mais personne ne le connaît ; Un cheval court et la terre tremble, etc.*

Ainsi nous quittons le domaine de la parataxe pour pénétrer dans celui de la *syntaxe* ou de l'explicitation des rapports entre les propositions accouplées. Cette explicitation suit ou bien la voie de la *coordination* ou bien celle de la *subordination*. Les deux se servent de signes linguistiques différents. Le point de départ de l'une comme de l'autre doit être recherché dans la structure du *dialogue*, tandis que la parataxe procède du monologue.

On peut, nous semble-t-il, distinguer deux grandes variétés de dialogue. L'une, appelons-la « oppositive » ou « contradictoire », fait penser à une espèce de duel où les « communications » s'opposent. L'autre est un échange de questions et de réponses ; son objet est l'information. Il va de soi que, dans la pratique, ces deux variétés peuvent s'entremêler et de plus contenir des parties monologuées, quelle que soit la structure de ces dernières.

Les conjonctions de coordination russes présentent deux particularités remarquables³.

Sur les quatre conjonctions de base (*no, a, da et i*), les deux premières sont nettement adversatives, la seule non ad-

³ Nous avons eu l'occasion de les signaler dans notre article *Introduction à l'étude de l'interjection* (Cahiers F. de Saussure 1, Genève 1941).

versative est *i* ; quant à *da* (plutôt populaire ou familière), elle peut jouer les deux rôles. De plus, ces quatre conjonctions sont en même temps des exclamations. Souvent elles commencent aussi la réplique du partenaire *B* annonçant ainsi la position qu'il va prendre vis-à-vis de son interlocuteur. Les conjonctions ne sont donc que des exclamations « intériorisées ». C'est donc le dialogue « oppositif » qui sert de modèle à la coordination en russe.

Le problème de la parenté de la subordination avec le dialogue d'« information » mérite d'être posé.

Au cours des siècles, le russe a perdu le pronom relatif et les fonctions de ce dernier dans la subordination ont été assumées par l'interrogatif. Les interrogatifs forment un ensemble ramifié et cohérent que nous désignerons sous le nom de « série *k* ». D'une manière presque parfaite y correspond la « série *t* », c'est-à-dire les déictiques. Or, les formules de subordination sont de trois espèces : (*t*)/*k* (le *t*, l'antécédent, pouvant ne pas être explicite), *k/t* et *-/k* (zéro de *t*).

Dans l'article auquel nous venons de faire allusion, nous avons dit que les pronoms forment un plan sémiologique spécial, celui des signes qui *indiquent*, mais ne dénomment pas. Dès lors, pour ne parler que des interrogatifs, doivent être considérés comme « pronoms » les signes suivants : *kto*, *čto*, *čej*, *kak*, *kakoj*, *kol'* (et ses dérivés), *kogda*, *kuda*, *gde*, les conjonctions *čto*, *koli*, etc. Il en est de même pour les membres de la série *t* et ainsi de suite.

Les interrogatifs indiquent le « vide » dans le tissu sémantique, c'est-à-dire ce qui est ignoré. Or notre attitude vis-à-vis du « vide » varie. Dans *Kto on?* « Qui est-il ? », c'est le désir de connaître, de remplir ce « vide » qui se manifeste, tandis que le même interrogatif en combinaison avec diverses et très nombreuses particules marque tantôt notre indifférence vis-à-vis de ce que nous ignorons (*kto-nibud'*, *kto-ugodno*, etc.), tantôt une simple constatation de notre ignorance (*kto-to*) ; tantôt encore nous laissons intentionnellement dans l'ignorance notre interlocuteur (*koje-kto*), etc. etc.

La réponse la plus concrète à la question *Ty kuda?* « Où vas-tu ? » serait naturellement *Tuda* « Là-bas » accompagnée du

geste correspondant. C'est pourquoi la formule du dialogue d'information est k/t , c'est-à-dire « ignoratif » \sim déictique.

Dans la subordination, l'ignoratif demeure tel, il ne nomme rien par lui-même. Dans *Č'to s vozu upalo, to propalo* « Ce qui est tombé du chariot est perdu », *Kuda ty pojdeš, tuda i ja pojdu* « Où tu iras moi aussi j'irai », ni l'objet perdu ni la direction ne sont nommés. La dénomination est d'ailleurs la fonction d'un plan sémiologique spécial dont les signes s'appellent « parties du discours ».

Nous revenons aux trois formules de subordination.

1° K/t : *Kakov pop, takov i prihod* « Quel prêtre, telle (est) aussi la paroisse », prémisses \sim déduction, formule largement utilisée par les proverbes et les sentences. *Koli* (synonyme *jesli* < *est'-li*) *možeš, (to) prihodi zavtra ko mne* « Si tu peux, viens me voir demain ».

2° Plus analytique est la formule $(t)/k$: *On vernuls'a (togda), kogda vse uže spali* « Il est rentré quand tout le monde dormait déjà » ; *Ja xoč'u kupit' imenno tu knigu, kotoruju vy mne rekomendovali* « J'ai l'intention de m'acheter précisément le (en russe *ce*) livre que vous m'avez recommandé ».

3° La formule $-/k$ est nettement livresque : *Ja sprosil knigu, kakovoj v biblioteke ne okazalos'* « J'ai demandé un livre, lequel ne se trouve point dans la bibliothèque » ; *My živyy, zdorovy, č'evo i vam želajem* « Nous nous portons bien, ce que nous vous souhaitons aussi ».

L'étude des pronoms pose une foule de problèmes intéressants : le jeu de particules indéterminatives et négatives auprès des pronoms ; la synonymie (*koli, si, kogda, jesli, raz, bude*) ; le « verbe » *jest'* ne relève-t-il pas du plan des pronoms ? ; la fusion des signes $t-k$ en une unité (*tak-čto potomu-č'to*, sans antécédent) ; les conjonctions-pronoms ; la classification des pronoms ; les tours concessifs, etc. Nous nous flattons de l'espoir de pouvoir les aborder un jour.

Genève, 1949.

Serge Karcevski.

IV. PUBLICATIONS

PRÉSENTÉES EN SÉANCE

HEINRICH JUNKER, *Sprachphilosophisches Lesebuch*, Heidelberg, 1948, 302 p. Carl Winter, Universitätsverlag.

Il ne s'agit pas ici d'une anthologie des philosophes du langage, mais d'un choix de morceaux où sont évoqués les problèmes qui touchent à l'origine du langage et à ses relations avec la pensée. Tout choix, dit l'auteur, porte une empreinte personnelle et il est par suite inutile d'en faire un sujet de discussion. La préface contient encore un autre avertissement utile. On s'étonnerait en effet de ne rencontrer dans ce recueil aucun témoignage du plus important des penseurs allemands qui se sont penchés sur ces problèmes, W. von Humboldt, si l'on n'apprenait que M. Junker a ou avait (la préface est datée de février 1944) l'intention de rééditer, sous une forme un peu abrégée, la célèbre « Introduction » à l'ouvrage de Humboldt *Ueber die Kawisprache*. Il n'a évidemment pas voulu déflorer sa prochaine publication, mais la raison nous semble plus commerciale que scientifique.

Ces diverses limitations nous mettent à l'aise pour constater que ce « Lesebuch » ne représente en fait que la pensée allemande. Les seules exceptions sont constituées par les extraits de l'*Essay concerning human understanding* de Locke et un bref mais lumineux exposé de Michel Bréal sur « Les idées latentes du langage ». D'autre part, les linguistes allemands eux-mêmes, dans cet ouvrage qui porte sur le langage, n'occupent qu'une place réduite, qu'ils tiennent d'ailleurs brillamment, car leurs contributions sont les plus lisibles et les plus objectives, telle cette pénétrante étude de O. F. Gruppe sur l'origine et les vicissitudes des termes pour nous si familiers d'« abstrait » et « concret ».

La plus grande partie du recueil est réservée aux représentants des diverses écoles philosophiques qui se sont succédé en Allemagne aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ce n'est naturellement pas auprès d'eux qu'il faut chercher un examen désintéressé du phénomène lin-

guistique. On y trouverait plutôt, à côté de vues encore bien rattachées au sujet, comme celles de Herder, Lotze, Steinthal, Stöhr, quelques beaux exemples de ces échafaudages de concepts aprioristiques ou de ces constructions verbales qui expliquent le discrédit où était tombé ce genre de spéculations à l'époque des néogrammairiens, discrédit qui avait rejailli même sur la linguistique générale. Inutile d'ajouter qu'aucun néogrammairien n'obtient audience dans le *Lesebuch*, pas plus qu'on n'y voit figurer saussuriens et structuralistes. Cependant c'est sans doute à ces derniers que M. Junker fait allusion lorsqu'il évoque, en regard de la « Sprachphilosophie », la moderne « Sprachtheorie ». Et le souhait paraît légitime, quand on constate les outrances de sa devancière, que la nouvelle tendance ne se perde pas dans les subtilités idéologiques, mais qu'elle garde précieusement le contact avec cette réalité solide et vivante qu'est le langage considéré en soi et pour soi.

A. Juvel.

*

ALBERT WEBER, *Zürichdeutsche Grammatik, ein Wegweiser zur guten Mundart*. 400 p. in-12. Schweizer Spiegel, Zürich 1948.

Cet ouvrage, publié avec la collaboration du Prof. E. Dieth, de l'Université de Zurich, contient une grammaire méthodique et détaillée du dialecte zuricois. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, entreprise à une époque où l'intérêt pour l'étude des dialectes suisses-alémaniques se réveilla intense, où l'on commençait à comprendre que le dialecte était le bastion le plus fort contre l'emprise de l'étranger. A cette époque on organisa des cours de suisse-allemand ; il parut des grammaires élémentaires à l'usage des débutants et ce fut avec un véritable enthousiasme que l'on se mit à l'étude des difficultés nombreuses cachées dans les sons, les formes, la stylistique du dialecte.

L'ouvrage le plus complet, le guide consciencieux nous est présenté aujourd'hui dans le livre de M. Weber. Il étudie d'abord les sons, plus variés et plus riches que ceux de l'allemand : les voyelles et les diphtongues nombreuses, les consonnes caractéristiques par leur abondance et quelquefois par leur rudesse. Les exemples, présentés en écriture phonétique, illustrent cette impression par un choix judicieux de termes dialectaux authentiques.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur fournit une étude fouillée des formes flexionnelles. Il constate de nombreuses différences avec les formes de l'allemand : tantôt le mot du dialecte présente un autre genre (plus de cent expressions parmi les plus employées), tantôt ce sont les terminaisons qui ont changé. Dans ce chapitre on lira avec intérêt des remarques se rapportant à la linguistique générale, sur le génitif par exemple, qui est réduit à un « possessivus » employé uniquement au singulier et avec des appellatifs. Les formes de l'imparfait ont disparu, le futur est presque toujours remplacé par le présent et un adverbe de temps, le participe présent n'existe plus que dans certaines locutions.

Dans la troisième partie, l'auteur examine l'emploi des mots dans la phrase ; il parle par exemple de l'article défini accompagnant les noms de personne. Le Zuricois, et d'une manière générale tous les autres dialectes suisses-allemands, diront « *de Hans, de Unggle Fritz* » là où la langue écrite n'admet pas l'article. Il s'agit d'un emploi propre à tout langage populaire établissant une relation familière entre le sujet parlant et celui dont il parle. Dans un autre chapitre, il est question du génitif possessif et de son remplacement par des tournures composées avec le datif (*em Ruedi syn Fründ = dem Rudolf sein Freund*). Ailleurs l'auteur relève des insuffisances : le dialecte manque de substantifs abstraits, il possède peu d'adjectifs et abuse de certains verbes (*marche, tue, sy, haa, choo*).

La quatrième partie intéressera particulièrement le linguiste, qui lira avec profit les remarques concernant la syntaxe (de coordination plutôt). La cinquième partie est consacrée à l'étude des mots composés et dérivés. Les préfixes et les suffixes à l'aide desquels le dialecte crée de nouvelles expressions sont étudiés avec une attention soutenue, car ils présentent de nombreuses particularités. Citons un seul cas : la valeur affective du suffixe *-li*, et de sa variante *-eli* ; ce dernier opposé au suffixe *-li* accentue le caractère affectif et diminutif (*Maiteli - Maitli*).

Le vocabulaire qui termine l'ouvrage mérite un éloge spécial : il est riche (près de 2000 expressions) et chaque terme renvoie à la page du livre où l'on en parle.

Présenté avec goût par la maison d'édition Schweizer Spiegel, ce livre ne manquera pas de lecteurs. Il intéresse le linguiste et constitue pour le professeur et les élèves un excellent instrument de travail

W. Kaufmann.

L. L. HAMMERICH, *Laryngeal before Sonant*. 90 p. 8°. Copenhague, Munksgaard, 1948.

Disciple de Hermann Möller, le champion de la grammaire comparée indo-sémitique, et de Holger Pedersen, l'auteur étudie ici certains traitements du phonème indo-européen qu'on désigne encore souvent par ϑ et pour lequel il adopte le symbole H , emprunté à Pedersen. Son hypothèse de travail est que l'indo-européen n'avait plus qu'un phonème de cette espèce : une laryngale sonore analogue au 'ayn sémitique (p. 42). Pour éclaircir les faits préhistoriques, il les compare à ceux qu'on peut observer dans les langues germaniques (évolution des groupes hl , hr , hn , hw , hy en haut-allemand, scandinave, anglais). Sur plusieurs points, son étude apporte du nouveau ; ainsi (p. 15) sur le double traitement de $*y-$ en grec (ζ et ϵ) ; (p. 17-25) sur l'origine des groupes gr. $\chi\theta-$, $\varphi\theta-$, $\kappa\tau-$, en regard de sscr. $k\delta-$; (p. 32) sur l'esprit rude affectant tout $u-$ initial en grec ; (p. 33-35) sur l'évolution parallèle de $*w/*Hw-$ en $gw-$ ($g-$) et de $*p-$ en $h-$, en celtique comme en arménien (cf. p. 59).

On pourrait toutefois reprocher à l'auteur une certaine indifférence à l'égard des fonctions du phonème laryngal. C'est pourtant en étudiant la structure des racines indo-européennes que Saussure avait réussi à dépister, dans des voyelles longues, un phonème invariable A combiné avec la voyelle e/o . Or, ici, la théorie de la racine qu'a donnée récemment M. J. Benveniste (*Origine de la formation des noms en indo-européen*, Paris, 1935) n'est pas mise à contribution et aucune considération de structure n'est invoquée pour expliquer, par ex., l'existence d'un groupe initial $*Hy-$ dans la racine de gr. $\zeta\epsilon\upsilon\gamma\nu\mu$. On ne voit pas non plus très bien si l'auteur admet l'existence de voyelles allongées, c'est-à-dire de $*\bar{e}$ et de $*\bar{o}$ non issus de $*eH$, $*oH$. Le phonème laryngal semble destiné à priori à résoudre toutes les difficultés : voir par ex. le § 15 (Metathesis of H), où le $-k$ de sscr. $asrk$, le $-t$ de sscr. $yakrt$, $\text{\textcircled{c}}akrt$ seraient des avatars de $*H$, passé après la sonante.

Le matériel étymologique utilisé est riche et en général de bon aloi. Je ne crois pas qu'on puisse établir un traitement arm. $\text{\textcircled{c}} < k$ (palatal) devant a en rapprochant arm. $\text{\textcircled{c}}acnum$ « to fall » (sic) de lát. $cad\bar{o}$ (p. 22). La formule : arm. $\text{\textcircled{c}}\bar{e}k$ « reddish » $< *kwoito-$ (p. 21) n'explique pas le $-k$ du mot arménien. On ne louera pas moins le courage avec lequel l'auteur aborde les problèmes les plus difficiles que pose la phonétique comparative des langues indo-européennes.

R. Godel.

A V I S

*Sitzungsberichte der Deutschen Akademie der Wissenschaften
zu Berlin.*

Die Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, die erstmalig im Jahre 1882 herausgebracht wurden und Ende 1938 ihr Erscheinen einstellten, werden jetzt vom Akademie-Verlag Berlin wieder aufgenommen. Sie erscheinen wie früher in zwei Klassen, der philosophisch-historischen und der mathematisch-naturwissenschaftlichen Klasse.

Maurice Grammont

1866 - 1946

A regarder le visage pétillant d'esprit et lumineux d'intelligence de Maurice Grammont, à écouter ses propos où éclatait une verve à la fois joyeuse et bourrue, on devinait en ce savant un homme qui marquait de son empreinte tous ceux qui l'approchaient. Il possédait en effet une personnalité puissante et originale, qui se retrouve dans le ton parfois péremptoire de certains passages de ses lettres et de ses livres. Mais cette personnalité était attachante, et Maurice Grammont était capable d'une grande bonté, dont l'auteur de ces lignes a ressenti maintes fois les bienfaits.

Maurice Grammont avait été, à Paris, l'élève de Ferdinand de Saussure ; il n'a jamais cessé d'être et de se dire son disciple. Je l'ai entendu parler de son maître avec une amitié, une vénération que les années n'avaient pas atténuées.

Phonéticien, M. Grammont était un linguiste. « Le général seul est objet de science », écrivait-il (RLR, LIX, p. 404) ; et encore : « La phonétique n'est digne de ce nom que lorsqu'elle a réussi à expliquer les phénomènes et à rattacher les faits à des principes généraux » (ibid, LXVI, p. 486). C'est donc en linguiste qu'il a abordé les problèmes phonétiques qui forment l'essentiel de son œuvre. Œuvre considérable, si l'on tient compte de son activité à la *Revue des Langues romanes* où d'innombrables comptes-rendus et articles sont partis de sa main, et de sa tâche de professeur. Il fut maître de conférences à l'Université de Dijon, dès 1892 maître de conférences, puis professeur à celle de Montpellier.

Sa thèse principale : *La Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes* (Dijon, 1895), marque la direction de ses études : les grands phénomènes de l'évolution phonétique. La dissimilation, l'assi-

milation, la métathèse, étudiées dans les langues les plus diverses, même hors du domaine i.-e., lui inspireront de nombreux mémoires, que l'on trouve, en général, dans divers recueils de « Mélanges ».

Sa seconde thèse, en latin, marque un autre aspect de ses recherches : la phonétique descriptive. Il donne, en 1933, une vraie « somme » phonétique, le monumental *Traité de Phonétique* (Paris, Delagrave), ouvrage admirable, qui restera indispensable à tous les phonéticiens, en particulier à ceux qui étudient les problèmes de la syllabe.

D'autres domaines de la phonétique, ou voisins de celle-ci, l'ont aussi occupé : il consacre des ouvrages excellents à la prononciation française, entre autres le *Traité pratique de Prononciation française* (Paris, Delagrave) ; à la versification, en particulier le magistral *Vers français* (Paris, Champion), livre important et qui semble dans la plupart de ses parties définitif ; au langage des enfants, aux noms de familles, aux onomatopées et mots expressifs.

M. Grammont se révèle romaniste autant que linguiste dans le *Patois de la Franche-Montagne et en particulier de Dampriehard* (Paris, 1901), où il étudie le parler de son pays natal.

Il faut avoir connu Grammont de près pour se rendre compte du temps et des efforts que lui a demandés la publication de l'œuvre posthume de son ami Jules Ronjat : *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* ; sans Grammont, cet ouvrage n'eût jamais vu le jour. Ces travaux rebutants et désintéressés ne l'avaient que provisoirement écarté de ses études. Il s'était mis à une *Phonétique du grec ancien*... Mais la guerre et, à sa suite, la disette et le froid l'avaient éprouvé ; la maladie était venue, et Maurice Grammont s'est éteint à la fin de l'année 1946. Son dernier livre était achevé, et il vient de paraître à Lyon (Collection *Les Langues du Monde*, IAC, 1948). Il couronne dignement une œuvre magnifique, l'œuvre d'un homme loyal, sincère, passionnément épris de la science qu'il professait et dont il se faisait une haute idée. Les membres de la *Société genevoise de linguistique* pleurent en lui un de leurs collègues de la première heure.

Eug. Wiblé.

**Ouvrages appartenant
à la Société Genevoise de Linguistique (SGL)**

déposés à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève

(La cote figure devant chaque ouvrage)

I. Publications périodiques

33. *Acta Eruditae Societatis Slovacae*. — Časopis Slovenskej Učenej Spoločnosti. 1. Linguistica Slovaca.
— Bratislava, 1939-1941 ; 2 vol., cartes, tabl.
17. *Acta Instituti Hungarici Universitatis Holmiensis*. Series B. Linguistica : 3.
— Stockholm, 1946 ; 8°, tabl.
31. *Acta linguistica*. Revue internationale de linguistique structurale, publ. ... par Louis Hjelmslev. Vol. IV (1944), fasc. 2-...
— Copenhague, E. Munksgaard (1948)-... ; 8°.
6. *Biblos*. Revista da Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra. Vol. 21-...
Coimbra, 1945-... ; 8°.
13. *Buletinul Institutului de Filologie Română « Alexandru Philippide »*. Vol. 10 (1943)-...
— Iași, s. d. ; 8°. (Universitatea din Iași).
26. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. T. 43 (1946), fasc. 2 (n° 127)-...
— Paris, C. Klincksieck, 1947-... ; gr. 8°.
36. *Bulletin de l'Académie des Sciences de l'URRS*. Section de littérature et de langue. Tome VII, fascicules 1-4.
— Moscou-Leningrad 1948 [en russe].
34. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, publ. par la Société Genevoise de Linguistique. 1 (1941)-6 (1947)-...
— Genève, Georg (1942-1948)-... ; 6 fasc. 8°, portr., tabl.

8. *Bulletin Linguistique*. Faculté des Lettres de Bucarest. Institut de Linguistique Roumaine. 11 (1943)-...
— Copenhague, E. Munksgaard [etc., etc.] (1944)-... ; 8°.
12. *International Journal of American Linguistics*. Vol. 11, N° 1 (Jan. 1945)-...
— Bloomington, Indiana, 1945-... ; gr. 8°.
12. Id. — Index to vol. 11. George L. Trager.
— Bloomington, Indiana, 1945 ; 8°, paginé 251-261.
30. *Langues Vivantes*. — Levende Talen. Direction : Fr. Closset. 15
— Bruxelles, M. Didier, s. d. ; 8°, tabl.
18. *Leuvense Bijdragen*. Tijdschrift voor moderne philologie. Jaargang 37, Aflevering 1-2.
— S'Gravenhage, M. Nijhoff, 1947 ; 8°, cartes.
- 18a Id. — Bijblad.
21. *Lingua*. International Review of General Linguistics. — Revue Internationale de Linguistique Générale. I, 1.
— Haarlem, J. H. Gottmer [1947] ; 8°, fig., portr.
- 33/1 *Linguistica Slovaca*. Red. L'udovít Novák. 1-3.
— Bratislava, 1939-41 ; 2 vol. gr. 8°, cartes, tabl. (Acta Eruditae Soc. Slovacae, 1).
11. *Le Maître Phonétique*. Organe de l'Association Phonétique Internationale. Sér. 3, N° 81 (janvier-juin 1944)-...
— London, 1944-... ; 8°
29. *Náučná Knižnica Slovenskej Akadémie Vied a Umení*. Sväzok 7.
— Bratislava, 1947 ; gr. 8°, fig., tabl.
16. *Revue Trimestrielle d'Etudes Linguistiques, Folkloriques et Toponymiques*. — Vierteljahrsblätter für Sprachwissenschaft, Volks- und Ortsnamenkunde. Année 6 (Fasc. 21-22)-...
— Luxembourg, 1947-... ; 8°. (Inst. g.-ducal, sect. de Linguistique).
15. *Slavia*, časopis pro slovanskou filologii. Ročník 18, Sešit 1-2.
— V Praze, 1947 ; gr. 8°, portr.
14. *Slovo a Slovesnost*. List pražského lingvistického kroužku. Ročník 10 (1947)-...
— V Praze, 1947-... ; gr. 8°.
19. *Slovo a Tvar*. Revue pre jazikovedu, štylistiku a slovesost'. Ročník 1, 1947, číslo 1-2.
— V Bratislave, Štátne Nakladateľ'sto, 1947 ; 2 fasc. 8°, fig.

4. *Societatea Română de Lingvistică*. Seria 1. Memorii, 5. Seria 2. Studii, 4.
— Bucureşti, Inst. de Linguist. Rom., 1944-45 ; 2 vol. 8°.
9. *Spisy Slovenskej Akadémie Vied a Umení*. — Opera Academiae Scientiarum et Artium Slovacae. Tomus 1.
Bratislava, 1943 ; gr. 8°, tabl., facs.
20. *Studia Linguistica*. Revue de Linguistique générale et comparée. Année 1, 1947, N° 1-...
— Lund, C. W. K. Glerup [etc., etc.] 1947-... ; 8°, tabl.
5. *Studia Neophilologica*. A Journal of Germanic and Romanic Philology. Vol. 17-...
— Uppsala, A. B. Lundequist, 1944-... ; 8°.
35. *University of California Publications in Linguistics*. Vol. 1, N° 1-4, 6-8 ; vol. 2-3, N° 1-2.
— Berkeley [etc.] Univ. of California Press, 1943-47 ; 7 vol. et 3 fasc., gr. 8°, tabl.
7. *Uppsala Universitets Årsskrift*. — Recueil de Travaux publ. par l'Université d'Uppsala. 1945, 12.
— Uppsala, A. B. Lundequist [etc., etc.] 1945 ; gr. 8°.
22. *Verhandelingen der Koninklijke Nederlandsche Akademie van Wetenschappen*. Afd. Letterkunde. N. R. Deel 49, N° 2.
— Amsterdam, N.-Holland Publ. Co., 1946 ; gr. 8°, tabl.
25. *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*. Hrsg. von Diedrich Westermann. Jhrg. 1, April-Juni 1947, H. 1-2.
— Berlin, Akademie-Verlag, 1948-... ; 8°.

II. Ouvrages

- 1 broch. BLOK, H. P. : *Notes on Localism in African Languages*.
— S. I. n. d. ; 8°, tabl. (Uit « Orientalia neerl. », p. 75-110).
- 2 broch. BRINZEU, Félicien : *Un procédé oriental qui exprime l'approximation ou l'emphase : la reduplication à m- initial*.
— Istanbul, s. d. ; 8°. (Extr. de : İstanbul Üniv. Edebiyat Fak. Yayınları. Garp filoloji dergisi, 1947, p. 35-58).
- 35/1/6. CARMODY, Francis-J. : *The Interrogative System in Modern Scottish Gaelic*.
— Berkeley [etc.] 1945 ; gr. 8°. (Univ. of Calif. Public. in Linguistics, vol. 1, N° 6, p. 215-226).

- 35/1/8. CARMODY, Francis J. : *Manx Gaelic Sentence Structure in the 1819 Bible and the 1625 Prayer Book*.
— Berkeley [etc.] 1947 ; gr. 8°. (Univ. of Calif. Public. in Linguistics, vol. 1, N° 8, p. 297-356).
- 35/1/2. CHRÉTIEN, C. Douglas : *The Quantitative Method for Determining Linguistic Relationships, Interpretation of Results and Tests of Significance*.
— Berkeley [etc.] 1943 ; gr. 8°. (Univ. of Calif. Public. in Linguistics, vol. 1, N° 2, p. 11-19).
- 2 broch. COHEN, Marcel : *Changements dans l'ordre des mots en français contemporain*.
— Paris, s. d. ; 8°. (Extr. de : « Le français moderne », janv. 1948, p. 11-18).
- 1 broch. COHEN, Marcel : *Faits linguistiques et faits de la pensée*.
— [Paris] Presses univ. de France, s. d. ; 8°. (Extr. du « J. de psychol. normale et pathol. », oct.-déc. 1947, p. 385-402).
- 2 broch. COHEN, Marcel : *Sur l'attraction en français*.
— Paris, s. d. ; 8°. (Extr. de : « Le français moderne », avril 1948, p. 81-88).
- 24/2. *Congrès (II^e) international de Toponymie et d'Anthroponymie*. Paris, 15-19 juillet 1947.
— Luçon, Impr. S. Pacteau, 1947 ; 8°, 23 p.
- 1 broch. DAMI, Aldo : *Théorie de la continuité daco-roumaine*.
— [Neuchâtel, P. Attinger] s. d. ; 8°, 126 p., fig., tabl., carte. (Extr. du « Bull. de la Soc. neuch. de Géogr. », t. 51, fasc. 2, 1945).
- 4/1/5. DRĂGANU, Nicolae : *Istoria sintaxei, lucrare postumă*.
— București, Inst. de Linguist. Rom., 1945 ; 8°. (Soc. rom. de ling., ser. 1, memorii, 5).
- 35/2-3. EMENEAU, M. B. : *Kota Texts*.
— Berkeley [etc.] 1944-1946 ; 4 vol. gr. 8°. (Univ. of Calif. Public. in Linguistics, vol. 2-3).
- 22/49. GOEJE, C. H. de : *Etudes linguistiques caribes. 2*.
— Amsterdam, N.-Holland Publ. Co., 1946 ; gr. 8°, tabl. (Kon. Nederl. Akad. Wet., Verh. Afd. Letterk. Deel 49/2, 1946).
- 4/2/4. IORDAN, Iorgu : *Stilistica Limbii Române*.
— București, Inst. de Ling. Rom., 1944 ; 8°. (Soc. rom. de ling., ser. 2, studii, 4).

- 29/7. ISAČENKO, Alexander V. : *Fonetika spisovnej ruštiny*.
— Bratislava, 1947 ; 8°, fig., tabl. (Náučná knižnica Slov. Akad. Vied a Umení, 7).
- 9/1. ISAČENKO, Alexander V. : *Jazyk a pôvod Frizinských pamiatok*.
Sprache und Herkunft der Freisinger Denkmäler.
— Bratislava, 1943 ; gr. 8°, tabl., facs. (Spisy Slov. Akad. Vied a Umení, 1).
- 1 broch. JAKOBSON, R. und LOTZ, J. : Thesen zu einem Vortrag im Ungarischen Institut Stockholm, am 8ten April 1941 : *Axiomatik eines Verssystems am Mordwinischen Volkslied dargestellt*.
— (Stockholm, Odentryckeriet, 1941) ; 8°, 8 p., facs.
- 1 broch. JONES, Daniel, e DAHL, Ivar : *Fundamentos de escritura fonética según el sistema de la Asociación Fonética Internacional*.
— London, Asoc. fonét. int., 1944 ; 8°, 24 p., fig.
- 35/1/3. KROEBER, A. L. : *Classification of the Yuman Languages*
— Berkeley [etc.], 1943 ; gr. 8°, tabl. (Univ. of Calif. Public. in Ling. vol. 1, N° 3, p. 21-40).
27. LOTZ, János : *Das ungarische Sprachsystem*.
— Stockholm, Ungarisches Institut, 1939 ; 8°, tabl.
- 35/1/4. MALKIEL, Yakov : *Development of the Latin Suffixes «-antia» and «-entia» in the Romance Languages, with special regard to Ibero-romance*.
— Berkeley [etc.] 1945 ; gr. 8° (Univ. of Calif. Public. in Linguistics, vol. 1, N° 4, p. 41-188).
- 35/1/7. MALKIEL, Yakov : *Three Hispanic Word Studies : Latin «macula» in Ibero-romance ; old Portuguese «trigar» : Hispanic «lo(u)çano»*.
— Berkeley [etc.] 1947 ; gr. 8° (Univ. of Calif. Public. in Linguistics, vol. 1, N° 7 p. 227-296).
- 3/23. MARTINET, André : *La prononciation du français contemporain. Témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers...*
— Paris, E. Droz, 1945 ; 8°, fig., cartes. (Soc. de publ. rom. et franç., 23).
- 1 broch. MAYEDA, Goro : *Le Langage et l'Évangile. Chapitre III : Le Récit de Pentecôte*.
— Genève, 1948 ; gr. 8°, 8 f. multigr. (Extrait d'un ouvrage en préparation. Manuscrit provisoire).

10. MAYEDA, Goro : *Das Leben-Jesu-Fragment, Papyrus 2, Eger-ton 2 und seine Stellung in der urchristlichen Literaturgeschichte*.
— Bern, P. Haupt, 1946 ; 8°.
37. MEŠČANINOV, Ivan, membre de l'Académie : *Les membres de la proposition et les parties du discours*.
— Editions de l'Académie des Sciences. 1945. 321 pages.
[En russe].
- 1 broch. MEŠČANINOV, Ivan : *La nouvelle théorie du langage à l'étape actuelle de son évolution*.
— Editions de l'Université de Leningrad. 1948. 90 pages.
[En russe].
- 1 broch. PAIVA BOLÉO, Manuel de : *O estudo dos dialectos e falares portugueses, um inquérito lingüístico*.
— Coimbra, 1942 ; in-16, 151 p., fig.
28. PAIVA BOLÉO, Manuel de : *Introdução ao estudo da filologia portuguesa*.
— Lisboa, 1946 ; gr. 8°. (Extr. da « Rev. de Portugal », N° 34-43).
- 35/1/1. PASCHALL, Clarence : *The Semiology of Words derived from Indo-european *nem-*.
— Berkeley [etc.] 1943 ; gr. 8°, 9 p. (Univ. of Calif. Publ. in Linguistics, vol. 1, N° 1).
- 2 broch. POERCK, G. de : *Aux confins de la stylistique et de la grammaire : la narration, sa technique et son emploi des temps, avec exemples italiens*.
— S. l. n. d. ; gr. 8°. (Uit « Album Prof. Dr. Frank Baur », Deel 2, s. 175-192, 1948).
- 30/15. POERCK, G. de : *Essai sur la morphologie du verbe français*.
— Bruxelles, M. Didier, s. d. ; 8°, 71 p., tabl. (Extr. de la « Rev. des Langues Viv. », 11. 1945 ; 12, 1946).
- 1 broch. POP, Sever : *L'Atlas linguistique roumain*.
— Coimbra, Casa do Castelo, 1947 ; 8°, 65 p., cartes (Extr. de la « Rev. port. de filologia », vol. I, t. 2).
- 4/1/7. ROSETTI, A. : *Les changements phonétiques, aperçu général*.
— Copenhague, E. Munksgaard [etc., etc.] 1948 ; 8°, 31 p. tabl. (Soc. roum. de ling., sér.1, mémoires, 7).
- 17b 3 SEBEOK, Thomas A. : *Finnish and Hungarian Case Systems : their Form and Function*.
— Stockholm, 1946 ; 8°, 32 p., tabl. (Acta Inst. Hung. Univ. Holmiensis. Ser. B, 3).

- 17b 2 STEINITZ, Wolfgang : *Geschichte des finnish-ugrischen Vokalismus*.
— Stockholm, 1944 ; 8°, tabl. (Acta Inst. Hungar. Univ. Holmiensis. Ser. B, 2).
32. STEINITZ, Wolfgang : *Ostjakische Chrestomatie, mit grammatischem Abriss und Wörterverzeichnis*.
— Stockholm, Ungarisches Inst. an der Univ. Stockholm, 1942 ; gr. 8°, multigr.
23. THUDICHUM, G[eorges] : *Manuel pratique de diction française à l'usage des étrangers*. 7^e éd.
— Genève, Impr. A. Kundig, 1947 ; 8°, tabl. (Univ. de Genève, Fac. des Lettres).
- 2 broch. WARTBURG, Walther von : *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Bd. 5, Seite 1-80 (= Jacere - Jurare).
— Basel, 1948 ; gr. 8°. (Herrn Prof. Dr. Walther von Wartburg zum 60. Geburtstag).
- 2 broch. WESTERMANN, Diedrich : *Pluralbildung und Nominalklassen in einigen afrikanischen Sprachen*.
— Berlin, Akademie-Verlag, 1947 ; gr. 8°, 27 p. (Abh. der Deutschen Akad. der Wissensch. zu Berlin, Jhrg. 1945-46, Philosophisch-historische Klasse, Nr. 1).
- 1 broch. [WILS, J. :] *De flectietypen in de verschillende talen der wereld*. Voordracht ... 1946.
— [Leuven], s. d. ; 8° (Uit « Leuvense bijdragen », 37, 1947, s. 73-89).
- 1 broch. WILS, J. : *Het teken in de taal*. Rede...
— Nijmegen [etc.] Dekker & Van de Vegt, 1948 ; 8°, 18 p.

TABLE DES MATIÈRES

I. Société genevoise de linguistique :

Séances	3
Comité - Nouveaux membres	4

II. Articles :

R. Godel (Genève), <i>Homonymie et identité</i>	5
A. V. Isačenko (Bratislava), <i>Morphologie, syntaxe et phraséologie</i>	17
S. Karcevski (Genève), <i>Sur la parataxe et la syntaxe en russe</i>	33

III. Publications présentées en séance 39

VI. Nécrologie :

<i>Maurice Grammont</i> (1866-1946)	45
---	----

V. Listes des ouvrages appartenant à la Société genevoise de linguistique et déposés à la Bibliothèque publique de Genève 47
